

Caractéristiques du prêt PHARE

Prêt Habitat Amélioration Restructuration Extension

Durée du prêt	5 à 25 ans : réhabilitation	35 ans : réhabilitation lourde /restructuration	5 à 40 ans : construction (35 ans en taux fixe)	50 ans : partie foncière (40 ans en taux fixe)
Durée ajustable possible : durée flexible de plus ou moins 5 ans				
Taux	<ul style="list-style-type: none"> • Livret A + 60 pb • Barème mensuel si indexation sur l'inflation • Barème mensuel si indexation sur taux fixe sous conditions 			
Préfinancement	3 à 24 mois			
Amortissement	Echéance prioritaire		Capital prioritaire	
Taux de progression de l'échéance	De -3% à 0,5%		-	
Révisabilité	Simple révisabilité, double révisabilité et double révisabilité limitée		Simple révisabilité	
Différé d'amortissement	24 mois maximum			
Mobilisation des fonds	Durant la phase de préfinancement ou au plus tard deux mois avant la première échéance			
Périodicité des échéances	Annuelle, semestrielle, trimestrielle			
Indemnité de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle			